

4.2 LES AUTRES RÉACTIONS ET INITIATIVES

4.2.1 Initiatives des gouvernements provinciaux

Les provinces ont également pris certaines initiatives par suite de l'ALE. Malgré les divergences sur la question de savoir si elles sont ou non liées par l'Accord, elles se sont en général conformées aux dispositions applicables, sauf dans le domaine des spiritueux, où les progrès ont été lents.

Les pratiques ontariennes d'établissement des prix des spiritueux, du vin et de la bière et les exigences québécoises en matière de stockage pourraient amener les États-Unis à prendre des mesures en vertu de l'ALE ou à poursuivre les efforts entrepris depuis longtemps déjà au sein du GATT.

Les responsables des ministères provinciaux de l'Industrie poursuivent énergiquement les mêmes objectifs que leurs homologues fédéraux sur le plan de l'adaptation aux effets de l'ALE. Il semble probable que les pratiques que les États-Unis jugent susceptibles de faire l'objet de droits compensateurs retiendront davantage l'attention des Américains¹⁰⁹.

L'Ontario a créé un conseil du premier ministre, comité consultatif réunissant des représentants du monde des affaires, des universités et des gouvernements. Ce conseil a publié un rapport, *Competing in the New Global Economy*, qui examine les points forts et les faiblesses de l'économie provinciale dans le contexte mondial¹¹⁰ et qui contient quelques recommandations sur l'adaptation et la restructuration. Comme suivi à ce rapport, le conseil du premier ministre a commandé un certain nombre d'études et a récemment coparrainé un forum, de concert avec l'Association des manufacturiers canadiens (AMC) pour trouver des moyens de rendre les entreprises, la main-d'oeuvre et les politiques du gouvernement de l'Ontario plus compétitives. Le gouvernement de l'Ontario devrait faire connaître au printemps les mesures qu'il compte prendre pour atteindre ces objectifs, notamment la possibilité d'un impôt sur l'emploi qui serait consacré à la formation.

En Nouvelle-Écosse, le gouvernement a créé un conseil consultatif sur l'adaptation, présidé par M. Gilbert Winham de la Dalhousie University, et qui étudiera les mêmes questions que le Conseil consultatif de Grandpré. Son rapport, *Adjusting to the Challenge*, a été publié en septembre 1989 et s'inscrit dans l'orientation générale du Conseil économique et du rapport de Grandpré — que les programmes d'adaptation doivent être universels — mais il contient tout

¹⁰⁹ Par exemple, le nouveau programme ontarien d'aide salariale aux ingénieurs qui, pour le gouvernement de l'Ontario est un «stimulant» et non une subvention, va sûrement causer des inquiétudes parce qu'il vise des entreprises exportatrices. D'autres programmes de «subventions» pourraient également attirer l'attention des Américains. Voir notamment «L'attitude des provinces dans certains dossiers mettrait en danger le traité de libre-échange; le talon d'Achille : les subventions gouvernementales aux entreprises», *Le Devoir*, 15 juillet, p. A2.

¹¹⁰ PREMIER'S COUNCIL, 1989, *Competing in the New Global Economy*, 3 volumes, Toronto, Ontario. formation.